



## Vols à partage de frais élargi

Tous les pilotes ont entendu parler du nouveau partenariat entre la FFA et la plateforme internet Wingly... mais comment cela va se passer aux Ailes Tourangelles ?

Le comité directeur a décidé d'accepter, sous certaines conditions, le vol à partage de frais élargi au sein de l'aéro-club. Si vous êtes intéressé, il vous faudra en faire la demande au Président, qui, avec son accord et celui du Responsable Pédagogique, vous inscrira sur le site de la FFA avec votre numéro de licence, et vous pourrez ainsi vous inscrire sur Wingly, sous ce même numéro de licence.

ATTENTION : si l'aéro-club ne vous a pas inscrit sur la FFA, vous ne pourrez pas vous inscrire sur Wingly et pratiquer le vol à partage de frais élargi..

## Agenda :

- ✓ 11 mars : AG des Ailes Tourangelles



## SECURITE

Nous tenons à rappeler que l'utilisation de drones sur et aux abords de l'aéro-club est INTERDITE.

## Les avions sur le parking...

Sur le parking, nos avions doivent être positionnés face au club-house, sur les marques prévues à cet effet, la roulette de nez sur la marque perpendiculaire du T.

## RAPPEL



Afin de nous aider dans notre réflexion sur la flotte de l'aéro-club, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire qui vous a été envoyé par mail le plus rapidement possible.

Pour ceux qui le désirent, un questionnaire papier est disponible au club house. Voir Monique.

Contact : Igor BIMBAUD



|                       |      |
|-----------------------|------|
| HdV fin décembre 2017 | 1931 |
| HdV fin décembre 2016 | 1936 |

Les cours théoriques durant le premier semestre 2018 sont les suivants (de 9h à 12h) :

13 Janvier: Information aéronautique

20 Janvier: Navigation

27 Janvier: Communication

3 Février: Principes de vol

10 Février: Préparation du vol

17 Février: Principes de vol

17 Mars: Préparation du vol

23 Mars: Radio Navigation



**SECURITE: un correspondant sécurité a été nommé !**

Depuis la mi janvier, Pierre- Jean GAROT a pris le poste de Correspondant Sécurité-Prévention et anime la commission sécurité de l'aéroclub. Pour le secondar dans ses missions, Marion BUCHET a pris en charge particulièrement la commission REX. La commission sécurité va élaborer son plan d'action sécurité 2018 sur la base des constats de l'aérodagnostic réalisé fin 2017.

De son côté, la commission REX va rapidement s'attacher à analyser les REX déposés par les pilotes en 2017.

Les pilotes volontaires pour rejoindre l'équipe déjà constituée peuvent joindre directement Pierre -Jean ou Marion.

**PRIORITY**

## Les permanences à ACAT

Chaque pilote doit s'inscrire un dimanche ou un jour férié par an pour assurer la permanence durant la journée à l'aéro-club. Si vous vous inscrivez rapidement, vous aurez plus facilement le choix de votre date. Cette permanence est importante, elle permet d'assurer chaque dimanche une présence sur la plateforme pour accueillir et renseigner les pilotes de passage, pour délivrer du carburant si nécessaire...

Vous devez vous inscrire individuellement jusqu'au 31 mars 2018. Passé cette date, les pilotes non inscrits le seront sur les dates restées vacantes.